



ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

Vendredi 31 décembre. — SAINT SYLVESTRE

JEUDI 30 DÉCEMBRE 1909

# La journée

Au Conseil des ministres, M. Pichon a donné lecture de la lettre des ambassadeurs marocains acceptant les conditions de l'emprunt.

Le ministre des Affaires étrangères a, en outre, annoncé que la médaille, impôt tunisien, serait réduite de 27 fr. 45 à 18 francs.

A la cérémonie célébrée aujourd'hui à Notre-Dame pour le roi Léopold, le président de la République était représenté.

Les révolutionnaires ont tenu, au Ti-Voil-Vauxhall, un meeting tumultueux en faveur de l'école laïque.

Dans les milieux politiques, on commente la démission adressée par M. Clemenceau au parti radical et radical-socialiste.

La Chambre a poursuivi la discussion du budget du commerce.

Le Sultan a accepté la démission d'Hilmi pacha. On attend la réponse d'Hakki-bey, à qui le grand-visiriat a été offert.

## Congrès eucharistique à Montréal (Canada)

7-11 septembre 1910

Le Conseil général des pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris, prépare, à l'occasion du Congrès eucharistique de Montréal, un projet de voyage au Canada et aux États-Unis.

Aller, par Québec, via Boulogne ou Calais et Liverpool.

Retour, par New-York, le Havre.

Départ, vers le 24 août. — Retour, vers le 18 septembre 1910.

Pris

1<sup>re</sup> cl. traversée et séjour en Amérique, env. 1 900 fr.

2<sup>e</sup> cl. traversée, traversée, env. 1 380 fr.

3<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

4<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

5<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

6<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

7<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

8<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

9<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

10<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

11<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

12<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

13<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

14<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

15<sup>e</sup> cl. mixte, séjour en Amérique, env. 1 380 fr.

## Celle qui s'en va et celle qui vient

Celle qui s'en va est connue, et n'est pas une bonne connaissance. Celle qui vient est inconnue, et par ce temps d'agressions en chemin de fer, dans la rue, jusque dans les maisons, les plus élémentaires notions de prudence commandent de se méfier des inconnus.

Dans la première moitié de 1909, l'atmosphère de l'incohérence de M. Clemenceau, qui embrouillait les écheveaux de la politique comme à plaisir, qui se faisait une distraction habituelle du paradoxe dans ses procédés à l'intérieur, dans ses relations extérieures, dans ses déclarations démentées par ses actes, dans ses brutalités immédiates suivies de ses faiblesses, dans ses promesses immédiatement suivies de ses refus, dans ses calembours de gamin de Paris et ses impertinences de malotru.

Le soulèvement de telles exaspérations qu'il parvint à jeter dans la grève la plus révolutionnaire qu'on ait encore vue le personnel considéré comme le plus discipliné et le plus méritant. Ayant donné tous les coups de canif dans le programme radical au bénéfice du programme socialiste unifié, ayant arraché au parti radical le rachat de l'Ouest porté au programme collectiviste, le voilà qui s'évade de sa retraite forcée pour donner sa démission du parti radical, parce que ce parti sort de son programme, qui est limité, et n'admet pas les alliances avec les unifiés ! M. Clemenceau rappelle son parti à son programme, c'est le comble de la cabriolet !

Puis nous avons eu M. Briand, marqué au front de la lare de la loi de séparation, des persécutions et des spoliations incessantes. Quand il a pris le pouvoir, le dégoût de la politique du Cabinet précédent était tel qu'il crut devoir jeter du lest ; il annonça une politique nouvelle. Celle-ci, on ne la vit jamais venir. Les spoliations continuèrent, il n'y eut pas une expulsion de moins. M. Clemenceau voulait éradiquer les catholiques ; M. Briand s'évertua à les diviser ; il fit doucement et insidieusement appel au schisme. Il laissa périr notre influence en Orient, plutôt que de s'en entretenir avec le Pape, ainsi que l'a révélé M. Denys Cochin dans la séance du 23 décembre. Connaître le Pape ! Il ne le voulait pas plus que M. Clemenceau. Et alors, qu'y avait-il de changé pour les catholiques ? Pouvaient-ils connaître celui qui ne voulait pas connaître le Chef de l'Église ?

Cependant, son attitude avec les fonctionnaires n'était plus celle de M. Clemenceau. Elle ne passait plus de la violence à la faiblesse. Avec lui, plus d'intermittence, elle fut constamment faible. Il recula à leur donner un statut légal, qui leur conféra plus d'indépendance, parce qu'en même temps ce statut ne pouvait pas ne pas limiter leurs droits en les précisant ; et il avait peur que les fonctionnaires n'admissent aucune limitation venant de lui. Ils s'en firent un eux-mêmes, spécifiant leurs droits à l'organisation syndicaliste, même à l'affiliation à la Confédération générale du travail, et il s'inclina.

Pouvait-il faire autrement, lui, le vieux révolutionnaire ! Il avait beau s'adapter à sa fonction, son passé ne s'y adaptait pas. Il s'y adaptait si peu que la révolution s'organisa sous ses yeux bienveillants. Le dernier événement de 1909 est l'assaut d'un bazar !

La génération qu'il prépare dans les écoles de l'Etat est une génération sans Dieu. Un grand nombre de ses instituteurs en tirent dès à présent la conséquence, et de la génération sans Dieu font une génération sans patrie. Et quand les pères de famille voient au secours de leurs enfants, on les traite de rebelles, et quand les évêques, quand les pasteurs des âmes se mettent à la tête des pères de famille pour sauver les âmes dont ils ont la garde, on les traîne devant les tribunaux.

Voilà le bilan de l'année connue. Que sera l'année inconnue ?

## Nos réunions du nouvel an

Le personnel de la Maison de la Bonne Presse s'est réuni, comme il le fait chaque année, autour de M. et Mme Paul Féron-Vrau pour leur offrir ses vœux de bonne année.

Nous n'avons pas l'habitude de rendre compte de ces assemblées de famille qui font ressortir chaque année davantage l'affection mutuelle qui unit chez nous tous les cœurs. Les événements de l'année 1909, couronnés par le rachat aux enchères des titres et du fonds de commerce, acaparés par le liquidateur, ont donné toutefois à la réunion de ce nouvel an une particulière importance.

M. Bouvattier, qui porte toujours fort heureusement la parole en ces circonstances, après avoir stigmatisé à nouveau l'injustice dont notre directeur a été victime, a fait admirablement ressortir l'impression de sécurité définitive et absolue qui résulte, après des années de discussion judiciaire, de l'acte accompli par M. Féron-Vrau, et celui-ci, dans sa réponse, commentant les pensées qu'il exprimait il y a peu de jours dans la Croix, a souligné avec joie ce heureux résultat d'un sacrifice auquel il a été contraint par une révolte inévitée.

Ces douleurs et ces joies communes ont resserré encore les liens profonds qui unissent tous les cœurs dans la Maison de la Bonne Presse, comme les 670 membres du personnel l'attestèrent dans l'inoubliable séance de protestation du 17 décembre 1908.

Elle est avec un nouvel entrain, une parfaite unité de pensées, une indéfectible confiance en Dieu qu'en 1910 on poursuivra le labeur commun.

Après la séance de vœux à eu lieu celle de la caisse de prêts gratuits et de la caisse de secours urgents du personnel de l'imprimerie.

C'est avec satisfaction que tous ont constaté les très heureux résultats de cette institution qui, depuis 1902, n'a pas avancé moins de 60 000 francs, dont le remboursement fut toujours régulier.

Que de gênes transitoires soulagées ! Que d'heureuses substitutions au prêt gratuit à des offres alléchantes d'usuriers plus ou moins avérés ! Que de services rendus !

Tout s'est terminé par un généreux versement de M. et Mme Paul Féron-Vrau à la caisse de secours qui intervient pour sauver, par une libéralité, dans les cas exceptionnels où un prêt n'est plus possible.

Ces institutions, admirablement dirigées, peuvent, par leur excellent fonctionnement, la haute valeur morale du personnel en faveur duquel elles sont établies.

Un meeting pour la défense de l'école laïque a été organisé mercredi soir, au Ti-Voil-Vauxhall, par la Guerre sociale. La C. G. T. qui avait promis son concours, s'était éclipisée à la dernière heure.

La présidence fut offerte à M. Odrü, le professeur de Grenoble récemment suspendu pour antipatriotisme. Il se présenta comme une victime de l'Église, et déclara sans pudeur :

« On nous parle de neutralité. Nous ne pouvons pas être neutres. Nous ne devons pas être neutres. »

## Démenti réitéré

L'Observateur Romano a publié mercredi soir la note officielle suivante :

La Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté nous autorise à déclarer que, malgré toute information contraire, est absolument fausse, et par conséquent complètement infondée, la nouvelle d'un journal parisien relative à une dépêche télégraphique ou à un autre document quelconque que Mgr Merry del Val aurait adressé au nonce en Belgique sur le nouveau monarque de cette nation et sur les personnes qui l'entourent.

## Pères de famille et instituteurs

A Chauny (Aisne), une association des familles de la ville et du canton s'est formée, en vue de « maintien du patriotisme et de la neutralité scolaires ».

A tous les instituteurs du canton, cette association a adressé une lettre courtoise et ferme, pour leur notifier sa résolution de s'intéresser avec eux à la belle œuvre de la formation de l'enfant. La lettre se termine ainsi :

« Quant à nous, pères de famille, catholiques et Français, ne séparant pas dans nos âmes l'amour de la religion de celui de la patrie, nous avons conscience de faire œuvre utile en maintenant nos croyances au cœur de nos enfants. »

Voilà un langage qui trouvait aussitôt son application, au lendemain d'un scandale causé par un professeur de l'école primaire supérieure de Chauny. Cet instituteur s'était permis d'insulter aux sentiments patriotiques de ses élèves. Il n'a pas tardé à être fixé sur l'impression déplorable qu'il avait produite. C'est déjà un avertissement.

Maire et curé

Le Conseil municipal de Vénérieu (Isère) a pris dernièrement une délibération dont le but est d'interdire les quêtes faites à domicile par le curé, en faveur du Denier du culte et d'interdire qu'une rémunération soit donnée au curé pour les ordonnances du culte, etc.

Un certain paragraphe de cette délibération porte que le maire usera de ses pouvoirs pour faire cesser la campagne entreprise par les desservants contre les pères de famille et les écoles.

Tout s'explique. Le Conseil municipal de Vénérieu veut affamer le curé pour défendre l'enseignement sans Dieu. Mais il ne peut même pas le faire légalement, et M. le curé de Vénérieu l'a expliqué au maire dans une lettre très démonstrative que se sont empressés de publier les journaux de la région.

Les étrennes des facteurs

La question est d'actualité s'il en fut. Nous en avons déjà parlé avant-hier, et disions que parfois les étrennes atteignent le traitement du facteur. Si cela a pu être vrai en certaines circonstances, il n'en est plus ainsi, d'après ce que nous écrit un correspondant bien renseigné :

## La lutte scolaire

Une série d'incidents assez curieux viennent de se produire dans le département de Saône-et-Loire. L'histoire de France de Brossette est en usage dans un certain nombre d'écoles, notamment dans l'arrondissement de Louhans, où M. Brossette fut jadis inspecteur primaire. A la suite de la condamnation portée contre ce manuel par les évêques, un certain nombre de familles intervinrent dans plusieurs communes pour demander à l'instituteur ou à l'institutrice sa suppression. Il en résulta, après des incidents divers, l'exclusion d'une cinquantaine d'enfants. Or, on vient de s'apercevoir que l'histoire de France de Brossette est indolument entre les mains des élèves des écoles laïques. Ce livre ne figure pas, en effet, sur la liste des manuels arrêtés chaque année comme pouvant être en usage dans les écoles du département.

En présence de cette situation, un certain nombre d'instituteurs ont fait disparaître entièrement le livre de la classe ; d'autres ne l'ont laissé qu'entre les mains de certains élèves, ce qui suscite les justes réclamations de leurs parents.

Aussi bien, les élèves qui ont été exclus des différentes écoles pour avoir refusé de se servir de l'histoire de France de Brossette l'ont certainement été d'une façon irrégulière.

Contre les mauvais manuels

A Vandières (Meurthe-et-Moselle), avec un ensemble parfait, les vingt-cinq familles dont les enfants fréquentent les écoles ont jeté au feu le manuel d'histoire de Jotot et Mane condamné par les évêques.

Le Conseil municipal de Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie) a voté le remplacement immédiat des livres contraires à la neutralité dans les écoles communales, menaçant, s'ils sont maintenus, de supprimer

la subvention annuelle pour l'achat des livres classiques.

Deux pères de famille se sont présentés à l'école mixte de Villeneuve-Saint-Salve (Yonne) et ont déclaré qu'ils venaient retirer leurs enfants parce qu'on mettait entre les mains de ceux-ci des livres condamnés.

L'un des pères de famille, qui est maire d'une commune voisine, ayant aperçu sur une table un Cours de morale, qui se trouve parmi les livres condamnés, a pris le livre et en a déchiré quelques pages.

En pays basque, dans les communes d'Uhart-Cize, de Bégnios et de Garris, écrit la Semaine religieuse de Bayonne, les enfants ont quitté les écoles où des manuels condamnés par les évêques étaient en usage. Ces enfants sont transportés en charrette dans les écoles des villages voisins où ces manuels ne sont pas entre les mains des élèves.

L'autorité académique vient d'inviter les instituteurs à ne pas recevoir les enfants des autres communes.

Anticléricalisme primaire

On nous signale de Porté (Pyrénées-Orientales) un curieux incident scolaire. L'instituteur pour qui, d'ailleurs, les manuels condamnés par les évêques sont des livres de choix, est subitement entré en furieux, un jour, à la vue d'images de Jeanne d'Arc et autres pieuses gravures d'un catalogue illustré que feuilletait une de ses élèves. Elle a déchiré rageusement le catalogue et menacé l'enfant de l'exclure définitivement !

Démenti officiel

La Semaine religieuse du diocèse de Bayonne dément catégoriquement la nouvelle de la candidature de Mgr Gieuro aux élections législatives de 1910 dans la deuxième circonscription de Bayonne.

## Lettre d'Angleterre

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 28 décembre.

L'épiscopat catholique d'Angleterre et les élections

Dimanche dernier on a donné lecture, dans toutes les églises et chapelles catholiques d'Angleterre, d'une lettre pastorale de Mgr Bourne et des évêques de la province de Westminster, rappelant aux fidèles leurs devoirs à propos des élections.

Leurs Grandeurs font remarquer que, à quelques opinions politiques qu'on appartienne, on ne peut s'empêcher de reconnaître que leur résultat affectera d'une manière vitale les destinées de la nation.

Mais, ajoutent-elles, il est une question qui a une influence si vitale sur les intérêts de la religion que, sur ce point, il

borner à cette seule et unique question. Par exemple, ils recommandent aux électeurs d'examiner à fond, de bien peser les réponses des candidats, et en même temps de bien étudier le passé de ces derniers, afin de se rendre bien compte de la valeur de leurs promesses.

Finalement, les évêques ordonnent que tous les dimanches et jours de fêtes, jusqu'à la fin du mois de janvier, les prêtres récitent avant la messe la prière Veni, Sancte Spiritus.

Chronique électorale

C'est le 10 janvier que le roi, en son Conseil privé, signera la proclamation qui annoncera la dissolution du Parlement. Une demi-heure après, le Crown Office lancera dans toutes les directions les écrits contenant les électeurs des 670 circonscriptions des trois royaumes.

Aux termes de la loi, les élections ne peuvent commencer que cinq jours pleins après que les écrits ont été reçus dans cha-

que circonscription. On peut donc compter que le 15 janvier au soir, un certain nombre de nouveaux députés auront été nommés. On sait qu'en Angleterre toutes les élections n'ont pas lieu le même jour. Dans les villes ou bourgs, la période électorale s'ouvrira le 14 janvier pour se fermer le 10 du même mois. Dans les comtés, elle commencera le 14 et se terminera le 28 janvier.

Une fois les écrits lancés, il est interdit aux pairs du royaume d'intervenir dans les élections. Aussi les nobles Lords se hâtent-ils de jurer leur serment. Jamais ils n'ont déployé une pareille activité. Il est évident qu'ils plaident pro domo sua. Partout on voit surgir un comte ou un marquis — parfois même un duc — qui du haut d'une plate-forme ou d'une tribune improvisée, harangue la multitude.

Ce qui distinguera les prochaines élections, ce sera l'acharnement de la lutte. Il y aura, cette fois, très peu de sièges qui ne seront pas contestés. Dans le fait, les Tories ont des candidats dans toutes les circonscriptions, sauf dans trois, et ils annoncent l'intention d'en présenter dans celles-là. Les catholiques auront une vingtaine de candidats en Angleterre et dans le pays de Galles. (En Irlande, ils auront entre 70 et 80 représentants.) Quant au parti ouvrier, il présente 77 candidats, dont trois sont des catholiques pratiquants.

M. le chanoine Wyndham et Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc fut l'héroïne de Dieu, et le chanoine Wyndham est le paladin de Jeanne d'Arc. Depuis plus de vingt ans il bataille pour elle. Que de vaillants coups d'estoc et de taille il a donnés ! Je serais tenté de dire que si jamais ses compatriotes s'étaient battus contre la Pucelle d'Orléans avec autant d'acharnement que le dign-



Mgr BOURNE, archevêque de Westminster

ne saurait y avoir deux opinions pour ceux qui ont vraiment à cœur les intérêts de l'Église. Cette affaire, d'une importance capitale, est le maintien dans l'intégrité de leur caractère de nos écoles catholiques. Vous n'ignorez pas l'histoire des quatre dernières années ; vous savez qu'à plusieurs reprises des tentatives ont été faites pour faire adopter des lois qui auraient porté un préjudice irréparable à nos écoles catholiques ; vous savez qu'en dépit de toutes les représentations, le gouvernement que les évêques auraient pu accepter comme une solution définitive de la question. « Eh bien ! des élections générales vont avoir lieu. Les électeurs catholiques en ont une grave responsabilité. Il est évident que nul d'entre eux n'a le droit de donner sa voix à un candidat, à moins de s'être rendu compte devant Dieu que ce candidat usera du pouvoir politique qui lui sera confié pour assurer un traitement équitable à nos écoles. Afin de faciliter leur tâche aux électeurs catholiques, nous offrons un traitement équitable aux écoles catholiques, de telle sorte que, tout en conservant leur caractère et leur administration catholiques (y compris le choix des maîtres) — but en vue duquel elles ont été construites à des frais énormes par les catholiques de ce pays — elles reçoivent sur les caisses publiques la même assistance financière que celle qui est accordée aux autres écoles du même rang reconnues comme établissements d'instruction publique ».